

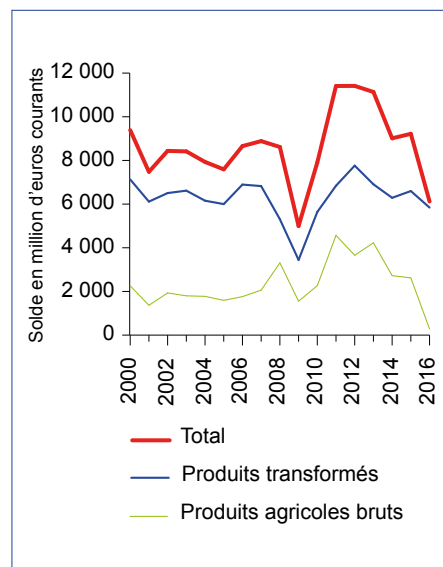


En 2016, la chute de l'excédent commercial céréalier contribue à la forte dégradation des échanges agroalimentaires français

Après le léger rebond enregistré en 2015 (+ 0,2 milliard d'euros par rapport à 2014), l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires chute en 2016 de 3 milliards d'euros pour s'établir à 6,1 milliards d'euros, perdant un tiers de sa valeur. Il faut remonter à l'année 2009 pour trouver un niveau aussi bas. Le recul affecte principalement les produits agricoles bruts (- 2,3 milliards d'euros) en lien avec la forte baisse des volumes exportés en céréales suite à la mauvaise récolte de 2016 et un contexte de prix peu élevés. L'excédent en produits transformés diminue également mais dans une moindre mesure (- 0,8 milliard d'euros), grâce notamment aux ventes de boissons alcoolisées et à la baisse des achats de tourteaux. Les échanges de viandes de volailles, de produits laitiers et de produits à base de fruits et légumes se dégradent sensiblement. Pour la plupart des produits, les prix comme les volumes sont orientés à la baisse. L'Union européenne demeure le principal partenaire de la France mais son poids dans les échanges continue de reculer. La réduction de l'excédent commercial agricole et agroalimentaire est plus marquée avec l'UE qu'avec les pays tiers.

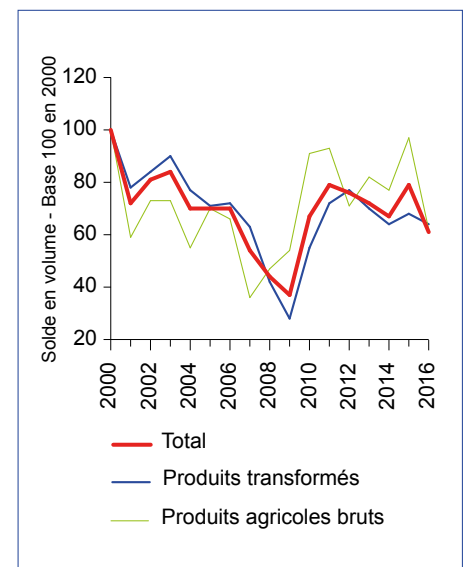
Les échanges agricoles et agroalimentaires représentent l'un des rares excédents commerciaux français avec les matériels de transport, les produits chimiques, parfums et cosmétiques et les produits pharmaceutiques. En 2016, l'excédent se chiffre à 6,1 milliards d'euros, en chute de 3,1 milliards d'euros par rapport à 2015 sous l'effet conjugué de la diminution de 2 % des exportations à 58,7 milliards d'euros et de l'accroissement des importations (+ 3 % à 52,6 milliards d'euros). Contrairement à 2015, les volumes exportés reculent (- 1 %), accentuant l'effet de la baisse des prix de vente des produits agricoles et agroalimentaires (- 1 %). Les importations, quant à elles, augmentent en raison des seules quantités achetées (+ 3 %), les prix étant demeurés relativement stables.

En 2016, l'excédent agroalimentaire français régresse fortement en valeur, principalement pour les produits bruts...



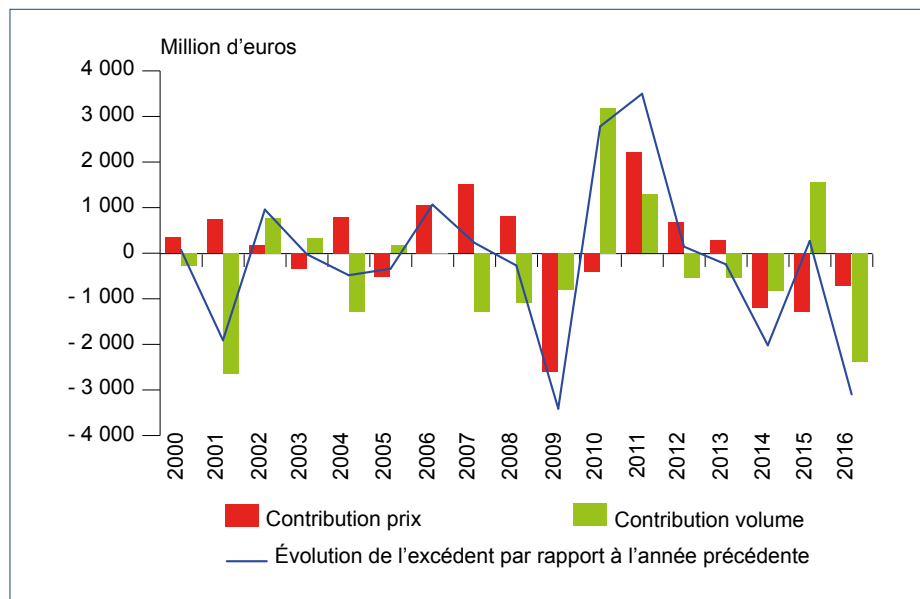
Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

... dont l'excédent en volume chute de 37 %



Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

En 2016, la dégradation de l'excédent en valeur résulte principalement d'un effet volume



Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

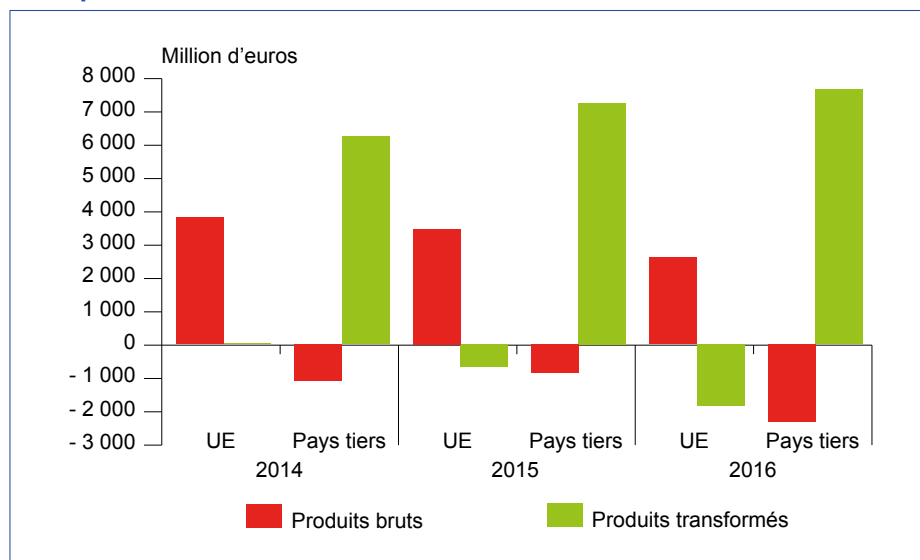
Depuis 2009, l'excédent agroalimentaire a connu de fortes fluctuations. Après s'être effondré en 2009, il s'est fortement accru en 2010 et 2011 pour culminer à son plus haut niveau entre 2011 et 2013. Il diminue ensuite pour retrouver un niveau proche de la moyenne du début des années 2000 en 2014 et 2015. En 2016, son niveau n'est que légèrement supérieur au point bas de 2009.

Effondrement de l'excédent commercial en produits bruts

En 2016, l'excédent des échanges de produits agricoles bruts s'établit

à 0,3 milliard d'euros, en chute de 2,3 milliards d'euros par rapport à 2015. Cette forte baisse s'explique pour l'essentiel (88 %) par la forte contraction de l'excédent commercial céréalier. Les céréales, au premier rang des produits bruts exportés, connaissent une baisse marquée des quantités exportées et une hausse des volumes importés, combinées à une baisse des prix. Le recul de l'excédent en produits bruts concerne surtout les pays tiers (- 1,5 milliard d'euros) mais aussi les échanges avec l'UE (- 0,8 milliard d'euros).

En 2016, les déficits des échanges de produits bruts avec les pays tiers et de produits transformés avec l'UE se creusent



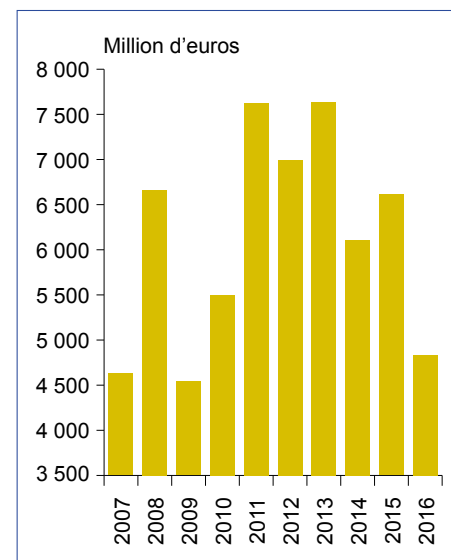
Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

L'excédent des échanges de produits transformés (5,8 milliards d'euros) diminue, quant à lui, de 0,8 milliard d'euros par rapport à 2015. La baisse des prix contribue pour plus de la moitié (56 %) à cette dégradation et celle des volumes pour 44 %. L'excédent des échanges de produits transformés s'améliore de 0,4 milliard d'euros avec les pays tiers mais se dégrade avec les pays de l'UE (- 1,2 milliard d'euros).

Exportations de céréales en recul de 22 %

Avec une récolte 2015 caractérisée par des moissons abondantes, tant dans le monde qu'en France (nouveau record de production), la baisse des cours des céréales, qui caractérisait déjà la campagne 2014-2015, s'est poursuivie en 2015-2016. Sur les six premiers mois de 2016, les prix du blé tendre et de l'orge français ont ainsi affiché une bonne compétitivité à l'exportation accentuée par un coût du fret maritime tombé à un niveau historiquement bas en février 2016. La très mauvaise récolte 2016, en seconde partie d'année, a inversé totalement la tendance. Les prix des céréales ont alors évolué en deux temps au cours de l'été : d'abord une phase haussière liée à la météorologie désastreuse, suivie d'une érosion jusqu'à début septembre parallèlement aux incertitudes quant aux débouchés pour la récolte française qualifiée

En 2016, l'excédent commercial en céréales décroche



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

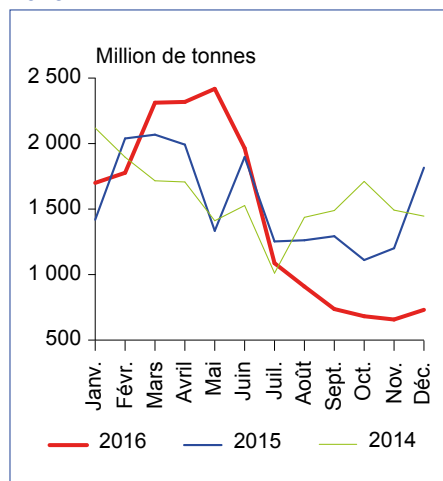
d'atypique (production historiquement faible, qualité impactée par la météo, moindres disponibilités à l'exportation). Par la suite, malgré la pression d'une offre mondiale abondante, les prix ont augmenté grâce à un marché intérieur finalement plus porteur que la demande internationale.

Dans ce contexte, si les quantités exportées de blé tendre sont importantes en cumul sur les six premiers mois de 2016 (+ 16 % par rapport à la même période en 2015), notamment grâce aux débouchés belges ou néerlandais en Europe et algériens ou marocains dans les pays tiers, elles sont moins bien valorisées en raison de la diminution des prix (- 17 % sur un an). Au second semestre 2016, les expéditions de blé sont particulièrement pénalisées par des disponibilités françaises insuffisantes et une qualité difficilement compatible avec les critères exigés par nos principaux clients, ce qui conduit à une très forte contraction des achats en volume (- 39 % sur un an).

Au final, les expéditions de blé tendre vers l'étranger diminuent de 700 millions d'euros en 2016 par rapport à 2015 (- 20 %). Le prix moyen du blé français régresse de 14 % à l'exportation tandis que les quantités exportées baissent de 7 %, pour s'établir à 17,3 millions de tonnes. Les pertes de marché les plus importantes concernent l'Égypte (- 0,9 Mt), l'Algérie (- 0,45 Mt) et les Pays-Bas (- 0,25 Mt) malgré un bon premier semestre 2016 en direction de ces deux derniers pays.

De leur côté, les exportations françaises d'orge diminuent de 449 millions d'euros en 2016 par rapport à 2015 (- 32 %). Les quantités comme les prix reculent (respectivement - 22 % et - 12 %). À l'instar du blé tendre, cette évolution se déroule en deux temps. Sur la première moitié de 2016, les volumes d'orge exportés s'inscrivent en hausse par rapport au premier semestre 2015 (+ 4 %) et les prix diminuent en moyenne de 13 %. Comme en 2015, la Chine reste un débouché important mais n'est plus le principal moteur des exportations françaises. D'autres destinations, au

Fortes baisses des volumes de blé tendre exportés au second semestre 2016



Source : DGDDI (Douanes)

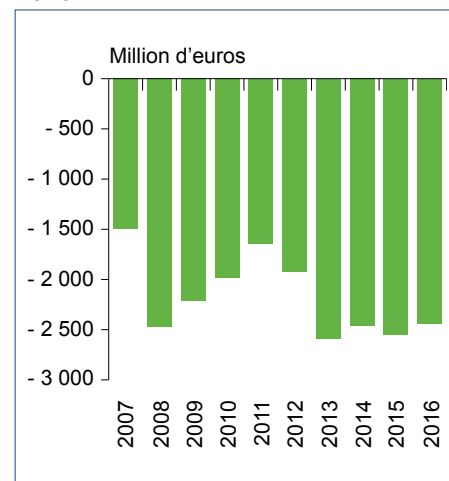
premier rang desquelles le Maroc et l'Arabie Saoudite, prennent le relais. Au second semestre 2016, les volumes expédiés diminuent de 45 % par rapport à 2015, surtout vers la Belgique et les Pays-Bas (respectivement - 0,6 Mt et - 0,3 Mt) mais également la Chine (- 0,3 Mt).

Quant aux exportations de maïs, elles fléchissent de 295 millions d'euros sur un an (- 17 %). Pénalisé par son prix (+ 7 % sur un an) et la faiblesse de ses disponibilités (sécheresse et températures élevées en juin et juillet 2015 ont impacté le développement de la récolte 2015, principalement écoulee en 2016), le maïs français est moins utilisé en alimentation animale et les quantités exportées régressent (- 22 %). Ainsi, les ventes de marchandises françaises diminuent particulièrement vers les pays du nord de l'Europe (- 0,7 Mt vers les Pays-Bas et - 0,4 Mt vers la Belgique). À destination de l'Espagne, ce sont 0,4 Mt de moins qui ont été vendues. Au final, les quantités exportées de maïs reculent de près d'un quart par rapport à 2015, à 5,4 Mt.

Réduction du déficit de la filière oléagineuse, grâce au repli des importations de tourteaux de soja

En 2016, le déficit de la filière oléagineuse (graines, huiles et tourteaux) atteint 2,4 milliards d'euros, en baisse de 110 millions d'euros.

Le déficit commercial de la filière oléoprotéagineuse s'améliore en 2016



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Le déficit des seuls échanges de graines oléagineuses se creuse (+ 123 millions d'euros), les importations augmentant plus que les exportations (respectivement + 220 et + 97 millions d'euros). Ce résultat est principalement imputable aux importations de fèves de soja et de graines de tournesol, en hausse respectivement de 134 et 92 millions d'euros par rapport à 2015. Dans un contexte de prix mondiaux déprimés par l'abondance du soja, les volumes importés de graines de soja par la France gonflent de 0,4 Mt (+ 50 % par rapport à 2015). En outre, du fait de la faiblesse de la production française de tournesol en 2015 (liée aux conditions climatiques particulièrement sèches de l'été) et de l'insuffisance des stocks en 2016, les importations de tournesol augmentent de 0,3 Mt (+ 113 %).

De son côté, le déséquilibre des échanges d'huiles, de graisses et tourteaux se réduit de 233 millions d'euros par rapport à 2015. L'amélioration s'explique par un moindre déficit des échanges de tourteaux, en baisse de 287 millions d'euros, grâce au repli plus important des importations (- 330 millions d'euros à 1,4 milliard d'euros) sous l'effet de la baisse conjuguée des volumes (- 13 %) et des prix (- 7 %), que des exportations (- 43 millions d'euros, à 128 millions d'euros). Cette amélioration provient surtout des tourteaux de soja dont les importations reculent (- 21 % en valeur et - 15 %

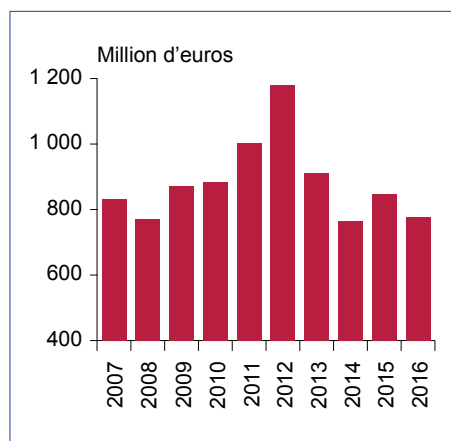
en volume, soit - 0,5 Mt pour un total de près de 3 Mt en 2016) dans un contexte de prix à la baisse. En effet, outre le fait que la France importe plus de graines de soja (+ 0,4 Mt), les fabricants français d'aliments pour le bétail ont eu tendance à incorporer plus de blé tendre du fait d'un blé aux qualités plus difficilement valorisables à l'exportation mais au taux de protéines élevé.

Hors tourteaux, le déficit des huiles et corps gras s'accroît, les importations progressant davantage (+ 154 millions d'euros) que les exportations (+ 100 millions d'euros), sous l'effet de la hausse des volumes.

Sucre : baisse de l'excédent des échanges

Avec une production de sucre sur la campagne 2015-2016 en forte baisse par rapport au record de 2014-2015 et à son plus faible niveau depuis 2010, les exportations de sucre sont évaluées à un peu moins de 1,1 milliard d'euros en 2016, en diminution de 52 millions d'euros, la hausse des prix (+ 4 %) ne compensant pas le recul des quantités (- 8 %). Dans le même temps, malgré des prix en retrait (- 8 %), les importations de sucre augmentent de 8 % à 278 millions d'euros, en raison de la hausse des volumes (+ 17 %).

En 2016, l'excédent commercial en sucre se réduit



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Fruits et légumes : le déficit commercial se creuse un peu plus en fruits frais

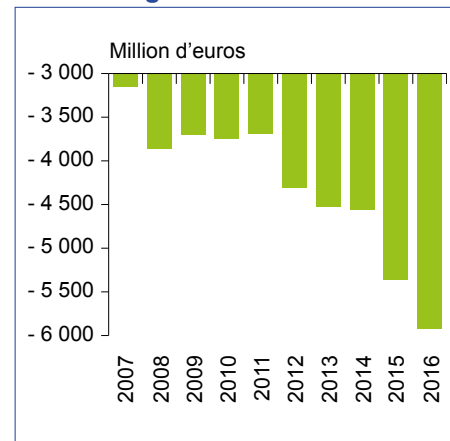
En 2016, le déficit structurel de la filière fruits et légumes (fruits, légumes

et produits à base de fruits et légumes) augmente de 542 millions d'euros, dépassant les 5,9 milliards d'euros.

Alors que le déséquilibre des échanges de légumes frais se réduit de 21 millions d'euros, celui des fruits non transformés se creuse de 285 millions d'euros. L'accroissement de ce dernier résulte de la hausse des importations (+ 6 % sur un an en volume comme en valeur, soit + 246 millions d'euros), conjuguée à la baisse des exportations (- 3 % soit - 39 millions d'euros) consécutive à des productions de fruits en retrait (- 5 %). Les agrumes avec 1,1 Mt d'importations en 2016 et les fruits dits « exotiques » (dattes, figes, ananas, avocats, goyaves, mangues) pour près de 0,4 Mt sont les plus gros contributeurs à cette augmentation des volumes importés, dont une grande majorité en provenance d'Espagne (près de 0,8 Mt). Les produits en provenance d'Italie font une percée significative (+ 62 % en volume) même si, comparativement à l'Espagne, les tonnages restent modestes (37 000 tonnes).

Comme pour les fruits, les importations de légumes progressent (+ 185 millions d'euros par rapport à 2015), mais ce dynamisme est plus que compensé par la croissance des exportations (+ 206 millions d'euros) tirée par des prix en hausse (+ 12 %). Parmi les légumes, les échanges de pommes de terre enregistrent même un excédent commercial en progression, grâce à des prix en hausse à l'exportation, les volumes ayant reculé pour la deuxième année consécutive. La récolte 2015 avait été marquée par une diminution des disponibilités liée à la sécheresse de l'été limitant le développement des pommes de terre et réduisant les rendements. Les prix des pommes de terre avaient ainsi fortement augmenté en 2015. Avec les intempéries du printemps 2016, la hausse des prix de la pomme de terre s'est accélérée. Pendant l'été, ils sont restés fermes en raison cette fois de conditions climatiques sèches avant d'être soutenus par des prévisions de production et de rendements en retrait ainsi que par des problèmes de récolte. En 2016, les exportations de pommes de terre en frais augmentent

En 2016, nouvelle dégradation du déficit commercial de la filière fruits et légumes



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

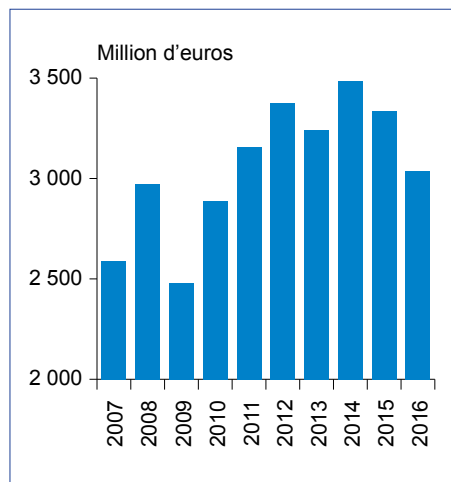
ainsi en valeur de 125 millions d'euros à 545 millions d'euros, grâce à des prix en forte hausse (+ 38 % par rapport à 2015), malgré des volumes en baisse de 6 %. Les importations de pommes de terre en frais, quant à elles, progressent de 33 millions d'euros à 116 millions d'euros, du fait de la hausse combinée des volumes et des prix (respectivement + 22 % et + 14 %).

Concernant les produits transformés à base de fruits et légumes, seules les confitures, gelées, compotes et purées de fruits sont excédentaires et, à un degré moindre, les pois appertisés. Au total, en 2016, le déficit des échanges de produits issus de la transformation des fruits et légumes se creuse de 278 millions d'euros en raison principalement de l'augmentation des volumes importés (+ 5 % par rapport à 2015).

En 2016, nouvelle réduction de l'excédent et des exportations en valeur de produits laitiers, sous l'effet de la poursuite de la baisse des cours

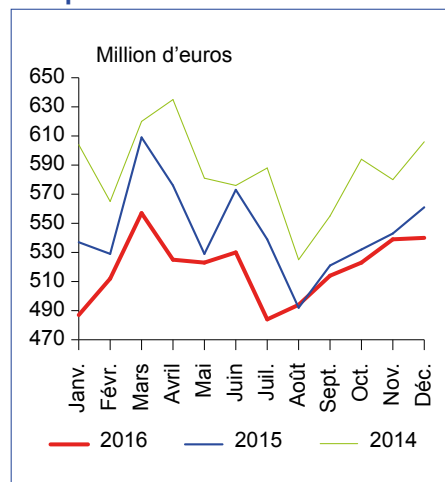
En 2016, les exportations de produits laitiers (hors glaces et sorbets) diminuent de 333 millions d'euros par rapport à 2015 (- 5 %) pour la deuxième année consécutive. Ce recul s'explique en partie par la faiblesse des prix du lait sur la première moitié de 2016. L'année a débuté avec des niveaux de prix mondiaux plutôt bas pour les produits industriels, dans le sillage de 2015. En raison d'un décalage

L'excédent commercial en produits laitiers recule en 2016



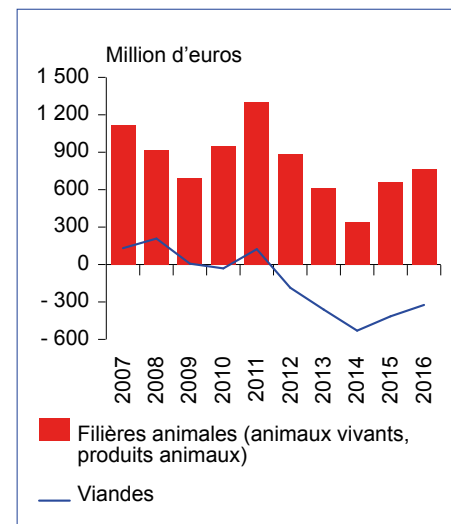
Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

Baisse des exportations en valeur des produits laitiers en 2016



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

En 2016, amélioration de l'excédent de la filière animale



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

entre une collecte mondiale toujours croissante et une demande mondiale en repli, cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la mi-2016. À partir de l'été, la collecte de lait a ralenti, voire diminué en Europe et en particulier en France, permettant un début de rééquilibrage des marchés. La collecte nationale de lait a reculé à partir de juin sous l'effet de conditions météo peu favorables (inondations puis sécheresse estivale affectant la pousse de l'herbe et la production de fourrages...), de difficultés économiques conduisant à des réformes de vaches laitières, voire à des cessations d'activité impactant le potentiel de production et de la mise en œuvre d'une réduction volontaire de la production dans le cadre des plans européens et français.

Les prix mais également les volumes exportés diminuent en 2016 (respectivement - 3 % et - 2 %). La principale baisse concerne les exportations de poudres de lait écrémé (- 121 millions d'euros) sous l'effet d'une diminution des prix (- 7 %) et plus encore des volumes (- 16 %). Alors que les échanges avec les pays tiers restent stables en valeur, ceux avec les pays de l'Union européenne se contractent (- 7 %). Parallèlement, les importations de produits laitiers (hors glaces et sorbets) sont quasiment étales en valeur (- 5 millions d'euros). Au final, l'excédent des échanges de produits laitiers (hors glaces et sorbets) régresse de 328 millions d'euros en 2016, atteignant 2,8 milliards d'euros.

Filières animales : une réduction du déficit des échanges de viandes, malgré l'impact négatif de l'épizootie d'influenza aviaire

En 2016, l'excédent commercial de la filière animale s'élève à 767 millions d'euros, en progression de 104 millions d'euros par rapport à 2015.

S'agissant des animaux vivants, le solde positif (1,6 milliard d'euros) diminue de 20 millions d'euros. Si les exportations de bovins vivants croissent de 13 millions d'euros (1,4 milliard d'euros), sous l'effet de ventes dynamiques à l'Union européenne, en particulier à l'Italie, principal débouché pour les bovins français, les expéditions de volailles baissent de 63 millions d'euros pour s'établir à 204 millions d'euros, pénalisées par l'épizootie d'influenza aviaire survenue dans le Sud-Ouest fin 2015-début 2016.

Le déficit des échanges de produits animaux (viandes, préparations et sous-produits issus de l'abattage : abats, peaux...) se réduit, quant à lui, de 124 millions d'euros pour atteindre 0,9 milliard d'euros, grâce à la réduction du déficit commercial des viandes bovines (- 96 millions d'euros) et au retour à l'excédent pour les viandes porcines (+ 200 millions d'euros). *A contrario*, le déficit des viandes de volaille se creuse de 203 millions d'euros, conséquence de l'influenza aviaire, atteignant - 191 millions d'euros en 2016.

Concernant les viandes bovines, la réduction du déficit en 2016 provient d'une baisse des importations de 112 millions d'euros (- 9 %), les exportations diminuant de 16 millions d'euros (- 2 %). Les quantités importées se contractent plus que les prix (respectivement - 8 % et - 1 %). Le repli concerne les principaux fournisseurs de la France, notamment l'Italie. Cette évolution est à rapprocher de la hausse des abattages de bovins, en augmentation pour la troisième année consécutive, dans un contexte où la consommation apparente française de viande bovine continue de diminuer en 2016.

En 2016, le solde commercial des viandes de porc redevient excédentaire, bénéficiant de la bonne tenue des exportations (+ 45 millions d'euros en valeur soit + 6 %) mais surtout de la baisse des importations (- 155 millions d'euros soit - 19 %). Les ventes de viande porcine s'accroissent surtout vers la Chine (compensant le recul vers l'UE) du fait d'un déficit de la production locale consécutif à la restructuration du secteur. Les importations se replient principalement en provenance d'Allemagne et d'Espagne. Outre la diminution de la consommation française de viande porcine (- 1 % en 2016), deux hypothèses sont avancées par les professionnels : l'Espagne se concentrerait sur le marché chinois, se détournant partiellement du marché français et les salaisonnières françaises privilégieraient les jambons

« français », ce qui expliquerait aussi le recul des ventes vers l'Italie (premier débouché dans l'UE pour la France).

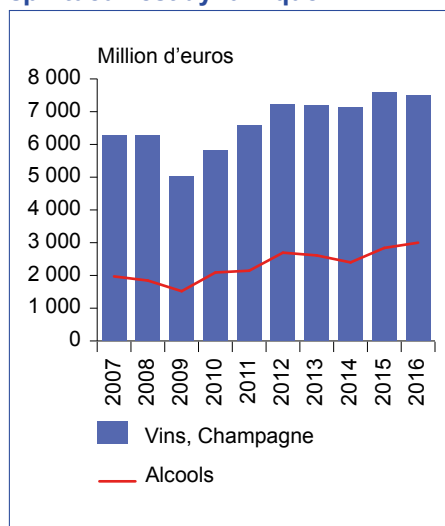
En viandes de volaille, les exportations françaises diminuent de 170 millions d'euros en 2016 par rapport à 2015, l'épisode d'influenza aviaire ayant été à l'origine de la fermeture complète ou partielle de certains débouchés vers les pays tiers. L'Afrique du Sud a fermé ses frontières aux poulets français, la Chine a réduit ses achats tandis que les ventes de poulets entiers congelés vers le Moyen-Orient se sont sensiblement repliées du fait de la concurrence des exportations brésiliennes dont la compétitivité a été renforcée par la baisse du réal. Le contexte économique général de ces pays (baisse de la demande) pénalise également les exportations françaises. Parallèlement, les importations françaises progressent de 32 millions d'euros (+ 3 %).

En 2016, une progression de l'excédent des échanges de boissons due aux alcools distillés

En 2016, avec 8,2 milliards d'euros, les exportations de vins et Champagne diminuent légèrement (- 25 millions d'euros) sous l'impact de la baisse des volumes (- 1 %), les prix demeurant stables.

Vers l'UE, les expéditions françaises de vins et Champagne régressent

Seul l'excédent agroalimentaire en spiritueux est dynamique



Source : DGDDI (Douanes) - CPF 2015

en valeur et en volume par rapport à 2015, notamment vers les principaux clients que sont l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique. À l'inverse, les ventes progressent nettement vers les pays tiers et plus particulièrement vers la Chine et les États-Unis. Toutes zones confondues, l'Amérique du Nord reste en 2016 le premier débouché en valeur pour les vins et Champagne avec 1,4 milliard d'euros, soit 17 % des exportations totales. Le Royaume-Uni arrive second avec près de 1,1 milliard d'euros (13 % des ventes) suivi, plus loin derrière, de l'Allemagne. En 2016, la valeur des exportations à destination du groupe

« Chine, Hong Kong, Singapour et Taiwan » progresse pour la seconde année consécutive (+ 6 %). C'est vers la Chine que les exportations augmentent le plus en valeur (+ 55 millions d'euros) atteignant 612 millions d'euros, soit 8 % des expéditions de vins et Champagne français. Cette destination reste le quatrième débouché en valeur.

En 2016, les importations françaises s'accroissent de 9 % en valeur (+ 59 millions d'euros), s'établissant à 0,7 milliard d'euros, conséquence de la hausse des volumes achetés (+ 7 %) notamment en provenance d'Espagne.

En 2016, les exportations d'alcools spiritueux (Cognac, rhum, etc.) sont en hausse de 216 millions d'euros (+ 6 %), atteignant 4,2 milliards d'euros. Les ventes de Cognac qui représentent près des deux tiers des expéditions françaises d'alcools distillés, progressent de 164 millions d'euros (+ 19,6 %), sous l'effet de la hausse des quantités vendues. Ces dernières augmentent surtout à destination des pays tiers et notamment des États-Unis et de la Chine. Vers les États-Unis, les ventes sont particulièrement soutenues (+ 146 millions d'euros, soit + 16 %), s'établissant à 1,1 milliard d'euros. Vers la Chine, le montant des ventes atteint 325 millions d'euros, en hausse de 58 millions d'euros (+ 22 %).

Dans un contexte de repli des exportations vers l'UE et les pays tiers, les expéditions à destination des États-Unis et du Maroc sont particulièrement dynamiques

Destinations	Exportations en 2016 (million d'euros)	Évolution 2016/2015 (million d'euros)	Évolution 2016/2015 (%)	Les trois produits contribuant le plus à l'évolution des exportations françaises vers ce pays
Allemagne	6 422	- 69	- 1	Produits laitiers et fromages (- 38 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (30 millions d'euros) Vins de raisin (- 25 millions d'euros)
Belgique	6 342	- 23	0	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 130 millions d'euros) Produits amylacés (87 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 55 millions d'euros)
Italie	5 358	- 8	0	Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 67 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 53 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 31 millions d'euros)
Royaume-Uni	5 228	- 227	- 4	Vins de raisin (-114 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 57 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 35 millions d'euros)
Espagne	4 793	- 83	- 2	Légumes et melons, racines et tubercules (64 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 62 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 56 millions d'euros)
États-Unis	4 003	331	9	Boissons alcoolisées distillées (165 millions d'euros) Vins de raisin (62 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (36 millions d'euros)
Pays-Bas	3 321	- 217	- 6	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 225 millions d'euros) Aliments pour animaux de compagnie (- 100 millions d'euros) Huiles et graisses (51 millions d'euros)
Chine	2 067	- 443	- 18	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 678 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (80 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (73 millions d'euros)
Suisse	1 649	43	3	Légumes et melons, racines et tubercules (30 millions d'euros) Vins de raisin (-18 millions d'euros) Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche (9 millions d'euros)
Algérie	1 170	- 233	- 17	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 226 millions d'euros) Autres bovins et buffles, vivants et leur sperme (27 millions d'euros) Fruits à pépins et à noyau (- 16 millions d'euros)
Japon	1 150	- 12	- 1	Viandes de volailles (- 22 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (16 millions d'euros) Chevaux et autres équidés, vivants (- 9 millions d'euros)
Singapour	903	- 34	- 4	Vins de raisin (-20 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (-7 millions d'euros) Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche (5 millions d'euros)
Maroc	732	210	40	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (204 millions d'euros) Huiles et graisses (- 12 millions d'euros) Vaches laitières, vivantes et lait de vache, brut (9 millions d'euros)
Portugal	725	- 5	- 1	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 23 millions d'euros) Légumes et melons, racines et tubercules (18 millions d'euros) Sucre (- 6 millions d'euros)
Hong Kong	696	45	7	Vins de raisin (48 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (- 12 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (7 millions d'euros)
Canada	628	10	2	Vins de raisin (8 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (5 millions d'euros) Café et thé transformés (-5 millions d'euros)
Pologne	621	59	10	Cacao, chocolat et produits de confiserie (12 millions d'euros) Produits à base de tabac (12 millions d'euros) Biscottes et biscuits ; pâtisseries de conservation (9 millions d'euros)
Arabie saoudite	580	- 31	- 5	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (79 millions d'euros) Viandes de volailles (- 71 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (- 10 millions d'euros)
Grèce	550	12	2	Viandes de boucherie et produits d'abattage (6 millions d'euros) Cacao, chocolat et produits de confiserie (- 6 millions d'euros) Sucre (-6 millions d'euros)
Suède	519	- 17	- 3	Aliments pour animaux de compagnie (- 15 millions d'euros) Boissons rafraîchissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (8 millions d'euros) Vins de raisin (8 millions d'euros)

Source : DGDDI (Douanes)

En 2016, le recul des prix et des quantités tire la valeur des exportations vers le bas

Produits CPF4	Montant des exportations 2016 (million d'euros)	Évolution de la valeur des exportations 2016/2015 (%)	Évolution des volumes exportés 2016/2015 (%) ¹	Évolution des prix 2016/2015 (%) ¹
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	58 714	- 2,4	- 1,0	- 1,3
PRODUITS BRUTS	14 270	- 9,1	- 6,2	- 3,0
Agriculture et élevage	13 269	-9,7	- 7,0	- 2,8
Céréales, légumineuses, oléagineux	6 840	- 17,9	- 11,6	- 7,1
<i>Céréales n. c. riz</i>	5 584	- 22,1	- 14,4	- 9,0
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 251	8,4	6,1	2,2
Légumes, fleurs, plantes	2 412	7,9	- 2,1	10,3
<i>Légumes</i>	2 134	10,7	- 0,8	11,5
Prod. cult. permanentes	1 838	- 1,9	- 4,1	2,4
<i>Fruits</i>	1 499	- 2,6	- 4,6	2,1
<i>Café, cacao, thé</i>	27	- 20,3	- 17,9	- 2,9
Animaux vifs, œufs, miel	2 179	- 3,2	2,4	- 5,6
<i>Bovins</i>	1 386	0,9	3,2	- 2,2
Produits sylvicoles	405	- 7,5	9,7	- 15,7
Pêche et aquaculture	596	5,2	2,5	2,7
IAA, TABACS	44 443	0,0	0,8	- 0,8
Viandes, produits de l'abattage	4 363	- 3,6	- 1,4	- 2,2
<i>Viande bovine</i>	900	- 1,7	0,5	- 2,2
<i>Viande porcine</i>	794	6,0	1,0	5,0
<i>Volaille</i>	848	- 16,7	- 7,4	- 10,0
Prod. préparés de la pêche	909	6,1	5,8	0,3
Prod. à base de fruits & lég.	1 955	0,4	0,1	0,2
Huiles, tourteaux, corps gras	1 222	4,9	10,5	- 5,1
<i>Tourteaux</i>	128	- 25,0	- 17,1	- 9,5
Produits laitiers, glaces	6 227	- 4,8	- 1,7	- 3,1
<i>Fromages</i>	2 967	- 1,5	0,4	- 1,9
Produits des céréales	2 641	- 1,2	0,2	- 1,4
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 883	11,6	10,1	1,3
Autres produits alimentaires	8 079	1,0	1,7	- 0,7
<i>Sucre</i>	1 054	- 4,7	- 8,4	4,0
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 176	0,5	- 1,0	1,6
Aliments pour animaux	2 095	- 6,1	- 8,6	2,7
Boissons	14 816	1,7	1,4	0,3
<i>Vins, champagne</i>	8 253	- 0,3	- 0,6	0,3
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	4 164	5,5	5,5	0,0
Tabacs	253	2,3	12,2	- 8,8

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2016, les exportations de céréales s'élèvent à 5,6 milliards d'euros, soit une baisse de 22 % par rapport à 2015 : les quantités exportées de céréales diminuent de 14 % et les prix auxquels elles ont été vendues de 9 %.

Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

En 2016, la valeur des importations augmente sous l'effet de la hausse des quantités importées

Produits CPF4	Montant des importations 2016 (million d'euros)	Évolution de la valeur des importations 2016/2015 (%)	Évolution des volumes importés 2016/2015 (%) ¹	Évolution des prix 2016/2015 (%) ¹
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	52 592	3,3	3,5	- 0,2
PRODUITS BRUTS	13 989	7,0	8,2	- 1,1
Agriculture et élevage	12 038	6,0	9,1	- 2,9
Céréales, légumineuses, oléagineux	2 007	16,9	27,1	- 8,0
<i>Céréales n. c. riz</i>	497	16,3	28,9	- 9,8
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 506	17,1	26,6	- 7,4
Légumes, fleurs, plantes	3 175	5,2	2,5	2,6
<i>Légumes</i>	2 638	7,5	4,7	2,7
Prod. cult. permanentes	6 301	4,7	4,4	0,3
<i>Fruits</i>	4 107	6,4	5,9	0,5
<i>Café, cacao, thé</i>	949	- 4,2	3,1	- 7,1
Animaux vifs, œufs, miel	555	- 8,7	37,0	- 33,4
<i>Bovins</i>	32	- 32,2	- 29,6	- 3,6
Produits sylvicoles	249	- 4,2	- 3,2	- 1,1
Pêche et aquaculture	1 702	17,1	3,4	13,2
IAA, TABACS	38 603	2,0	1,8	0,2
Viandes, produits de l'abattage	5 220	- 5,2	- 3,3	- 1,9
<i>Viande bovine</i>	1 162	- 8,8	- 7,6	- 1,3
<i>Viande porcine</i>	660	- 19,0	- 19,3	0,3
<i>Volaille</i>	1 040	3,2	4,5	- 1,2
Prod. préparés de la pêche	3 892	3,0	0,2	2,8
Prod. à base de fruits & lég.	4 750	6,4	4,8	1,5
Huiles, tourteaux, corps gras	3 405	- 4,9	- 0,9	- 4,0
<i>Tourteaux</i>	1 379	- 19,3	- 13,3	- 6,9
Produits laitiers, glaces	3 189	- 0,4	- 0,5	0,1
<i>Fromages</i>	1 354	1,0	- 2,0	3,1
Produits des céréales	1 683	4,5	3,5	1,0
Biscuits, pâtisseries, pâtes	2 234	2,4	2,5	- 0,2
Autres produits alimentaires	8 025	4,7	3,9	0,8
<i>Sucre</i>	278	7,7	16,6	- 7,6
<i>Chocolat, confiserie</i>	3 012	6,2	2,9	3,2
Aliments pour animaux	998	6,3	- 1,0	7,4
Boissons	3 401	6,5	6,5	0,0
<i>Vins, champagne</i>	744	8,5	7,1	1,4
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	1 164	5,2	10,0	- 4,4
Tabacs	1 805	4,6	5,0	- 0,3

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2016, les importations de céréales atteignent 497 millions d'euros, soit une hausse de 16 % par rapport à 2015 : les quantités importées de céréales progressent de 29 % alors que les prix auxquels elles ont été achetées diminuent de 10 %.

Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

L'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires perd 1/3 de sa valeur en 2016 principalement à cause de la baisse des quantités exportées et de la progression des quantités achetées

Produits CPF4	Montant du solde des échanges 2016 (million d'euros)	Évolution du solde entre 2015 et 2016 (million d'euros) ¹	Contribution des volumes dans l'évolution du solde entre 2015 et 2016 (million d'euros) ¹	Contribution des prix à l'évolution du solde entre 2015 et 2016 (million d'euros) ¹
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	6 122	- 3 095,8	- 2 386,9	- 708,9
PRODUITS BRUTS	281	- 2 339,0	- 2 052,4	- 286,6
Agriculture et élevage	1 231	- 2 099,0	- 2 067,8	- 31,3
Céréales, légumineuses, oléagineux	4 832	- 1 780,1	- 1 430,1	- 350,1
<i>Céréales n. c. riz</i>	5 087	- 1 656,4	- 1 157,3	- 499,1
<i>Oléoprotéagineux</i>	- 255	- 123,3	- 271,4	148,1
Légumes, fleurs, plantes	- 763	19,8	- 124,6	144,4
<i>Légumes</i>	- 504	20,5	- 131,2	151,7
Prod. cult. permanentes	- 4 462	- 318,8	- 342,9	24,1
<i>Fruits</i>	- 2 609	- 285,1	- 297,1	11,9
<i>Café, cacao, thé</i>	- 921	34,6	- 37,0	71,5
Animaux vifs, œufs, miel	1 624	- 19,9	- 170,2	150,3
<i>Bovins</i>	1 354	27,6	57,1	- 29,6
Produits sylvicoles	156	- 21,6	51,1	- 72,7
Pêche et aquaculture	- 1 106	- 218,3	- 35,7	- 182,6
IAA, TABACS	5 841	- 756,8	- 334,5	- 422,3
Viandes, produits de l'abattage	- 857	124,2	117,9	6,3
<i>Viande bovine</i>	- 263	96,2	101,2	- 5,0
<i>Viande porcine</i>	133	200,1	164,7	35,5
<i>Volaille</i>	- 191	- 202,7	- 121,0	- 81,7
Prod. préparés de la pêche	- 2 983	- 59,9	42,4	- 102,3
Prod. à base de fruits & lég.	- 2 795	- 277,7	- 211,9	- 65,8
Huiles, tourteaux, corps gras	- 2 183	233,0	156,1	76,9
<i>Tourteaux</i>	- 1 252	287,1	198,4	88,8
Produits laitiers, glaces	3 038	- 299,1	- 95,9	- 203,2
<i>Fromages</i>	1 613	- 59,7	39,4	- 99,1
Produits des céréales	958	- 103,9	- 49,3	- 54,6
Biscuits, pâtisseries, pâtes	- 350	143,9	115,3	28,6
Autres produits alimentaires	54	- 285,2	- 167,2	- 117,9
<i>Sucre</i>	777	- 71,6	- 135,2	63,7
<i>Chocolat, confiserie</i>	- 835	- 164,0	- 104,9	- 59,1
Aliments pour animaux	1 097	- 196,5	- 183,7	- 12,8
Boissons	11 416	38,8	- 2,2	41,1
<i>Vins, champagne</i>	7 509	- 83,1	- 94,8	11,7
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	2 999	159,3	106,6	52,8
Tabacs	- 1 552	- 74,4	- 55,9	- 18,5

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2016, l'excédent des échanges de céréales s'est élevé à un peu moins de 5,1 milliards d'euros, soit une baisse de 1,7 milliard d'euros par rapport à 2015 : l'évolution des quantités échangées contribue pour 1,2 milliard d'euros à la diminution de l'excédent et le recul des prix pour 499 millions d'euros.

Source : DGDDI (Douanes) - Traitement SSP

Sources

- Commerce extérieur de la France : Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

Calcul des effets volume et prix :

- Pour cette étude, l'évolution de la valeur des exportations, des importations et du solde du commerce extérieur entre l'année n - 1 et l'année n est partagée en deux facteurs : l'effet quantité et l'effet prix unitaire. Ces deux effets conjugués représentent l'évolution des exportations, des importations et du solde commercial.

Soient :

- pe1 : la valeur unitaire à l'exportation de l'année n - 1
- pe2 : la valeur unitaire à l'exportation de l'année n
- pi1 : la valeur unitaire à l'importation de l'année n - 1
- pi2 : la valeur unitaire à l'importation de l'année n
- qe1 : la quantité exportée de l'année n - 1
- qe2 : la quantité exportée de l'année n
- qi1 : la quantité importée de l'année n - 1
- qi2 : la quantité importée de l'année n

- 1 - Pour les exportations** au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = (pe1 * qe2 - pe1 * qe1) / (pe1 * qe1)$$

Il représente l'évolution des exportations à prix unitaire constant par rapport à l'année n - 1

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = (qe2 * pe2 - qe2 * pe1) / (pe1 * qe1)$$

Il représente l'évolution des exportations à volume constant par rapport à l'année n - 1.

Le calcul est identique pour les importations.

- 2 - Pour le solde du commerce extérieur**, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = [(pe1 * qe2 - pe1 * qe1) - (pi1 * qi2 - pi1 * qi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

Il représente l'évolution du solde à prix unitaire constant par rapport à l'année n - 1

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = [(qe2 * pe2 - qe2 * pe1) - (qi2 * pi2 - qi2 * pi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

Il représente l'évolution du solde à quantité constante par rapport à l'année n - 1.

- 3 - On agrège** au niveau des groupes de la CPF rév. 2 en sommant les effets au niveau de la NC8.

Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Économie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour séries longues
- dans la rubrique « Conjoncture - Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En février 2017, l'excédent agroalimentaire recule fortement sur un an, pénalisé par la chute des exportations céréalières », Agreste Infos Rapides Commerce extérieur agroalimentaire, n° 04/12, avril 2017
- « En 2015, les exportations de vins et alcools tirent la croissance de l'excédent agroalimentaire français », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2016/283, mars 2016
- « Baisse des prix et embargo russe pèsent sur les exportations agricoles et agroalimentaires françaises », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2015/262, mars 2015
- « Produits laitiers, viandes porcines, fruits et légumes : principales productions impactées par l'embargo russe », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/253, octobre 2014



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP

Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépot légal : À parution

© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr